b) Un air de chant se dit ăněya „rythme" comme le mètre poétique lui-même.

c) Mais à chaque mètre poétique correspondent toujours plusieurs airs de chant. D'autre part un air de chant déterminé correspond toujours à un mètre unique.

d) A chaque air de chant correspond un air de violon dit aẓəl. Il existe en outre des airs de violon qui ne correspondent pas à des airs de chant = mètres poétiques.

e) De nouveaux airs de chant et de violon se créent beaucoup plus fréquemment que de nouveaux mètres poétiques. Comme chez nous, à toute époque certains airs sont particulièrement en vogue.

f) Le problème de savoir s'il y a correspondance entre des airs déterminés et des rythmes accentuels particuliers n'a pas encore pu être étudié. Le fait que le rythme accentuel change normalement beaucoup au cours d'un seul poème n'est pas en faveur d'une telle hypothèse.

g) De façon générale la structure des mélodies musicales n'a pas encore fait l'objet d'aucune étude.

CHAPITRE II

Ecriture

A. Histoire de l'alphabet.

La langue touarègue possède un alphabet à elle qui nous est connu sous des formes divergentes depuis l'antiquité.

1) Inscriptions libyques.

C'est dans cet alphabet que sont rédigées celles qu'on appelle les inscriptions libyques, qui commencent à apparaître vers 150 avant notre ère et s'étendent sur une période de quelque 600-700 ans[92]). Une seule de ces inscriptions porte d'après nos connaissances, une date, celle du temple de Massinissa (RIL 2), qui attribue la construction du temple même à l'an 10 du règne de ce roi, c.-à-d. 139 avant notre ère. On n'a pas de raison pour croire que n'importe laquelle des autres inscriptions soit beaucoup plus ancienne que celle-ci. Mais certainement nous sommes là en face d'un alphabet déjà perfectionné, ce qui présuppose nécessairement une certaine période de développement dont les modalités nous échappent.

a) Les inscriptions libyques présentent déjà deux formes différentes de l'alphabet, appelées formes occidentale et orientale selon leur répartition géographique: Forme occidentale en gros le long de la côte méditerranéenne de la Kabylie jusqu'au Maroc - forme orientale dans le Constantinois, en Aurès et en Tunisie. On aurait aussi des inscriptions libyques dans les îles Canaries[93]).

b) C'est la forme orientale seule qui a été déchiffrée jusqu'ici; grâce à l'existence d'importantes inscriptions bilingues punico-libyques et latino-libyques, contenant de nombreux noms propres de personnes, on a réussi à déterminer suffisamment la valeur de 22 signes sur 24, auxquels s'ajoute un signe, un point, servant de séparateur des mots et de remplaçant pour (certains?) des caractères normaux. - Ce qui ne veut pas dire que les textes soient compris (v. C).

c) Il s'est révélé qu'il s'agit d'un alphabet strictement consonantique comme les tifînaɣ des Touaregs modernes et les alphabets sémitiques occidentaux et les hiéroglyphes égyptiens. Les voyelles n'ont été notées que peut-être secondairement à l'aide de signes consonantiques. C'est là, comme on le sait, un genre d'alpha=

92) Les principaux ouvrages à consulter sont ceux mentionnés note 2 fin.

93) À côté d'inscriptions créto-minoennes et d'autres en écriture mixte. Sic D.J. Wölfel: Le problème des rapports du guanche et du berbère; Hespéris 1953, pp. 52-57.

bet particulièrement indiqué pour les langues chamito-sémitiques où les voyelles ne jouent qu'un rôle morphologique.

(1) La gémination (longueur) des consonnes n'est pas notée non plus, mais deux consonnes identiques, séparées d'une voyelle, sont notées toutes deux en séquence immédiate.

d) La forme occidentale comporte 13 lettres supplémentaires dont certaines ne sont probablement que des variantes de signes autrement communs aux deux formes, certaines autres étant identiques en forme à des signes tifinaɣ modernes de valeur connue.

e) L'origine de l'alphabet libyque est inconnue[94]). Dès les grandes inscriptions de Dougga il nous apparaît sous une forme pleinement développée. Toutes les tentatives de le dériver des hiéroglyphes égyptiens, des alphabets sudarabique, grec, ibérique, voire phénicien-punique, n'ont pas réussi jusqu'ici à fournir la preuve décisive.

L'hypothèse d'une origine phénicienne est renforcée non seulement par la forme similaire de 6 lettres, mais aussi par le nom actuel de l'alphabet: tifinaɣ (v. § 3.a)[95]).

f) Toutes les inscriptions connues sont soit des dédicaces, soit plus souvent des épitaphes. La plupart sont toutes brèves et d'une formule figée.

g) Le sens de l'écriture n'est pas fixé. Domine le tracé en lignes verticales commençant toutes par le bas, la première ligne étant normalement à gauche. L'emploi de lignes horizontales, se lisant toutes de droite à gauche et de haut en bas, paraît constituer une imitation de l'usage punique.

Des inscriptions en boustrophêdon et en cercle ou spirale ont été relevées aussi.

Chaque ligne constitue normalement un mot phonétique ou au moins un sens complet, paraît-il, dont les mots ne se séparent pas ni ne se coupent à la fin de la ligne. Dans quelques inscriptions horizontales cependant la séparation des mots est marquée par un point ou par un trait, et la coupure des mots à la fin de la ligne y est permise.

---

94) Pour l'origine de l'alphabet libyque on consultera: M. Cohen: La grande invention de l'écriture et son évolution (1958) et J. Friedrich: Geschichte der Schrift (1966). Pour un essai de rendre compte des divergences entre les écritures „occidentale" et „orientale": J.G. Février: La constitution municipale de Dougga à l'époque numide, Mélanges de Carthage (1964-65), pp. 85-91. L'auteur estime que la forme occidentale serait plus primitive, la forme orientale étant influencée par l'écriture punique.

95) J. Friedrich, op. cit., p. 95, estime, cependant, qu'une comparaison de l'ensemble des deux alphabets laisse peu de vraisemblance à cette hypothèse. C'est notamment l'absence de notation des voyelles initiales (à l'aide d'un „aleph") en libyque qui le conduit à cette conclusion. Il préfère voir dans l'alphabet libyque une soeur de l'alphabet sémitique (Parallelentwicklung) plutôt qu'un descendant emprunté. - Il mentionne enfin (p. 96) comme semblable aux caractères libyques l'écriture tourdétienne des monnaies de Tartessos (Espagne env. 200 av. C.).

(1) Il ressort des tableaux de la sect.B que ce ne sont qu'une minorité des lettres qui ont une forme qui permette de déterminer où est le début de la ligne. Ces caractères deviennent des signes directeurs. Noter que celles qui s'y prêtent, s'orientent régulièrement avec l'"ouverture" vers la fin de la ligne (p.ex. les signes pour m, š, ti anciens, m, ḍ, ṭ, š, g, y modernes). - On relève cependant souvent des fautes d'orientation.

(2) La plupart des lettres ont une forme qui permet de déterminer s'il s'agit d'une ligne horizontale ou verticale. Certains caractères ou variantes de caractères n'ont été relevés que pour un seul sens jusqu'ici.

h) L'hypothèse a été avancée que certaines lettres de l'alphabet libyque antique ou moderne pourraient être secondaires par rapport à d'autres. C'est là une idée qui a des chances de nous fournir l'explication d'apparentes divergences entre le libyque et un éventuel alphabet étranger placé à son origine. Avec un alphabet de forme aussi stylisée que paraît l'être l'alphabet libyque, il est cependant nécessaire de tenir compte de l'éventualité que de telles ressemblances de caractères ne soient que des rationalisations après coup.

Il faut surtout mettre en garde contre certaines interprétations phonétiques extrêmement audacieuses de ces éventuels procédés de dérivation[96]), dont on a envisagé les suivants:

(1) La rotation de 90° ou de 180°. Cp. les signes pour d et m, l et w, ẓ et š.

(2) La répétition du même signe, éventuellement dans sa forme inversée. Cp. les signes pour: d, m d'une part et ž, ẓ, š, ti, f moderne de l'autre, g et k, f et s, n et l, h et ṭ.

(3) Le barrement par un trait vertical. Cp. les signes pour r et b moderne, d et ẓ, š.

(4) La ligature de deux signes. Noter à cet égard que les ligatures paraissent être une innovation assez moderne (v. § 3.b) et qu'au moins la lettre moderne pour ṭ doit être une ligature de celles pour ḍ et t (qui s'assimilent en ṭ en finale des noms féminins sg.).

j) Plus intéressant est le fait qu'apparemment le point et le trait alternent dans certains cas, sans qu'on puisse affirmer, comme l'a remarqué à juste titre G. Marcy[97]), que l'un soit antérieur à l'autre. Cp. notamment les formes anciennes et modernes pour b, w, q/ɣ.

Il faut peut-être attribuer cette alternance au procédé de gravure habituel qui consiste à marquer d'abord le contour du caractère par des points, puis à tracer des lignes entre eux.

---

96) Proposées par G. Marcy: Introduction à un déchiffrement méthodique des inscriptions „tifinâgh", pp. 89-118, avec un véritable tableau synoptique des différents stades de l'Alphabet libyque/tifinagh dans son interprétation phonétique.

97) V. G. Marcy: Déchiffrement, p. 102.

k) Dans le même ordre d'idées certains signes ne sont probablement que des formes cursives, arrondies au lieu d'être angulaires. Cp. les signes pour m, s et beaucoup de signes modernes. Dans ce cas il faut accepter, cependant, que les tifînaɣ modernes conservent parfois des signes angulaires qui n'ont pas été relevées dans les inscriptions antiques, p.ex. pour b et r.

2) Inscriptions sahariennes (ou libyco-berbères).

Une deuxième phase d'inscriptions en alphabet libyque sont celles appelées inscriptions sahariennes d'après leur emplacement ou libyco-berbères (ou de touareg ancien) d'après la langue dont elles sont le véhicule présumé[98]). Elles comportent encore quelques signes supplémentaires par rapport aux deux formes antiques, notamment un caractère, un trait vertical, pour noter les voyelles finales (-a seul?).

a) La langue des inscriptions sahariennes serait selon la tradition touarègue du touareg ancien. Dans l'ensemble elle reste incomprise par eux et par nous, mais quelques gloses, quelques formules fréquentes, sûrement d'aspect touareg, nous sont pourtant transmises[99]).

b) L'âge des plus récentes de ces inscriptions est peut-être de quelque 200 ans, à en juger par des critères linguistiques et épigraphiques.

c) Il paraît certain qu'il y a des lacunes aussi bien entre le libyque et le touareg ancien qu'entre le touareg ancien et le touareg moderne, lacunes qui nous dissimulent les modalités d'altération de l'alphabet.

La première lacune va peut-être être comblée par les anciennes inscriptions libyques en alphabet occidental, dont on continue d'en découvrir de temps en temps, et qui comportent des signes retrouvés dans les inscriptions sahariennes, mais non pas dans les libyco-orientales. Cependant il y a non seulement une lacune épigraphique, mais sans doute aussi une différence de langue à considérer.

La deuxième lacune n'est peut-être qu'une illusion, due à l'insuffisance actuelle de nos connaissances. Il paraît certain qu'une partie des inscriptions dites anciennes sont rédigées dans une graphie mixte ancienne et moderne.

d) La valeur des caractères touaregs anciens nous est transmise par le P. de Foucauld qui puise probablement à une source traditionnelle qu'il ne nous révèle pas. Tel qu'il nous a été transmis, son tableau contient malheureusement quelques correspondances incertaines[100]).

98) Les deux collections les plus importantes sont toujours: Théodore Monod: L'Adrar Ahnet (1932), pp. 135-139, et Maurice Reygasse: Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions tifinagh du Sahara central, Cinquantenaire Faculté Lettres Alger (1932), pp. 437-534 (publication partielle!).

99) Les travaux de G. Marcy appellent beaucoup de réserves. V. bibliographie.

100) V. CF Essai, pp. 5-9, et la forme corrigée de son tableau donnée dans: AB: Écritures Libyque et Touarègue, reproduit dans Mémorial AB (1957), pp. 167-175.

e) Les tifînaɣ anciens paraissent avoir été employées exactement comme les tifînaɣ modernes (v. § 3.f).

f) Pour le sens de l'écriture et la séparation des mots valent apparemment déjà les mêmes règles que pour les tifînaɣ modernes (v. § 3.e).

3) Les tifînaɣ modernes.

De nos jours l'alphabet libyque est en usage chez tous les Touaregs sous des formes légèrement divergentes selon les dialectes et les régions. Les tribus maraboutiques cependant s'en servent moins que les autres et feignent souvent de ne pas le connaître.

a) Un caractère de l'alphabet moderne s'appelle tăfînəq, pl. tifînaɣ, un mot qui donne la possibilité de deux reconstructions différentes: F.XI.A.1 *tē-fīniɣt/tī-fīnāɣ ou F.I.B.1 *tā-fiyniɣt/tī-fuynāɣ. C'est la seconde qui est la plus probable, la première comportant la voy. d'état d'annexion généralisée (v. IV.B.4.d) et la vocalisation rare ĭ-ā du pl.2 (v. IV.E.2.b(6)). Il est généralement admis que ce mot représente une forme empruntée du nom signifiant "phénicien" ou "punique", probablement l'adjectif grec phoinikos (latin poenicus, punicus?), ce qui revient à dire que les "libyens" auraient considéré leur alphabet comme d'origine phénicienne.

b) L'innovation la plus frappante de l'alphabet moderne est l'emploi de ligatures de plusieurs caractères qui devraient autrement se suivre. Les règles pour l'emploi des ligatures ne sont pas établies. Il est certain qu'elles sont loin d'être obligatoires. De par son "orthographe" dans le grand dictionnaire, Foucauld paraît vouloir dire qu'elles ne peuvent s'employer que pour écrire des groupes consonantiques, pas des suites de consonnes interrompues dans la prononciation par des voyelles. Des spécimens d'écriture touarègue méridionale montrent cependant que cette règle, si elle existe, n'est pas strictement observée.

Ce ne sont que les groupes à dernière consonne t (p.ex. désinence du féminin) ou à première consonne n pour lesquelles on dispose de ligatures. La ligature pour lt paraît appartenir déjà aux inscriptions sahariennes.

c) Comme l'alphabet saharien les tifînaɣ modernes ont un signe, un point, pour noter les voyelles finales. On donne à ce signe le nom de teɣv̈rit, pl. tiɣärâtîn („cri perçant"). En H, Gh., D il ne s'emploie normalement que pour noter -a final, i(e) et u(o) finaux étant notés par les signes pour y et w respectivement. Les autres dialectes mér. par contre l'emploient pour toutes les voyelles finales, comme le touareg ancien, et selon Foucauld également pour toutes les voyelles initiales, sans distinction.

d) Parmi les tribus maraboutiques de la région de Tombouctou on a récemment relevé l'emploi des diacritiques arabes pour les voyelles brèves (fatḥa pour ə, ä, a,

kasra pour i, e, ḍamma pour u, o). A l'intérieur et en finale des mots ils s'ajoutent aux caractères consonantiques, à l'initiale des mots au point vocalique. On vocalise de cette manière le mot entier, employant les signes vocaliques sans distinction pour les voyelles longues et brèves du touareg. - En outre les signes pour l'absence de voyelle (le sukûn) et pour la gémination (le tašdîd) sont en usage[101]).

e) L e s e n s d e l ' é c r i t u r e est comme dans les inscriptions de l'antiquité. Grâce aux moyens modernes, le crayon et le papier, on observe souvent l'emploi du boustrophêdon, ainsi produit qu'on commence dans un coin en bas de la feuille, monte verticalement jusqu'à l'arrivée au bord supérieur, puis tourne la feuille le bas en haut pour remonter de nouveau jusqu'à l'autre bord, et ainsi de suite jusqu'à ce que la feuille soit remplie.

On ne sépare pas les mots et on les coupe n'importe où à la fin des lignes.

(1) Certaines lettres seules ont une forme qui permette de déterminer où est le début de la ligne, la majorité le rendent clair aussitôt s'il s'agit d'une ligne horizontale ou verticale. Cf. § 1.g(1-2); ajouter que dans la tăhăggart, le point vocalique (et dans les inscriptions sahariennes le trait vocalique) ne marque que la fin des mots.

f) L'emploi principal des tifīnaɣ modernes consiste à tracer de menues inscriptions sur des objets comme les bijoux des deux sexes et les armes des hommes. Si ce ne sont pas de simples monogrammes, ce sont souvent des déclarations amoureuses.

Des inscriptions de même teneur, ainsi que des épitaphes, continuent à être gravées sur les roches.

Parfois on s'en sert aussi pour fabriquer des plaques indicatrices, voire pour écrire des lettres missives. Dans ce dernier cas, d'après nos expériences, le texte écrit constitue plutôt une espèce d'aide-mémoire pour le messager qui a été mis au courant du contenu avant d'être envoyé.

Il existe enfin un usage entre jeunes gens de se tracer avec le bout du doigt l'un à l'autre dans la paume de la main ou dans le sable vite effacé quelques mots en secret.

Les inscriptions modernes commencent presque toutes par la formule: awa näk „c'est moi ...", suivie du nom propre de l'auteur, continuant le cas échéant avec la formule: innân „qui dit ..." suivie du message proprement dit.

g) On ne saurait pas dire que l'usage des tifīnaɣ soit en train de se perdre. Son emploi paraît être aussi répandu aujourd'hui qu'il y a quelques générations. Presque tous les Touaregs en connaissent quelques caractères, un homme sur 3 et une femme sur 2 les écrit sans hésitation apparente.

101) Cp. l'article de Coninck et Galand.

Si les femmes sont probablement plus versées dans l'emploi des tifīnaɣ, c'est sans doute qu'on leur confie traditionnellement la transmission de l'alphabet à la jeune génération.

h) Il n'y a pas d'ordre pour énoncer les lettres de l'alphabet. Mais on connaît normalement des formules mnémotechniques dont l'ensemble des mots contient toutes les lettres ou presque. Foucauld en cite une: awa näk, fâḍimata ult-uɣv̈nis, ăɣv̈bbir-ənnît ur-itəwəḍis, taggalt-ənnît märaw iyəsân əd-sv̈ḍis „c'est moi, Faḍimata, fille d'Oughenis: sa hanche ne se touche pas, sa dot est de seize chevaux".

j) Cependant on possède des noms pour les lettres, forgés sur une formule phonétique unique comme notre bé, cé, dé. La formule varie selon les dialectes. On a relevé celles-ci: Hoggar: yäb, yäd etc., Ayv̈r et Kəl-Dənnəg nord: äb, äd etc., sud: äbba, ädda ou äbbe, ädde etc., localement: eb, ebba etc. Les formules servent même pour nommer les ligatures, p.ex. Hoggar: yänt etc. - En outre il y a teɣv̈rit pour le point vocalique, nous l'avons dit (v. § c).

On s'en sert pour épeler (H ənnən) ce qu'on veut lire, processus nécessaire, et pour les textes un peu longs, souvent pénible, pour se rendre compte du contenu.

B. Tables d'écriture.

1) Introduction.

Ci-dessous nous plaçons d'abord un tableau contenant tous les signes relevés jusqu'ici de l'alphabet libyque depuis l'antiquité (libyque oriental, libyque occidental) à travers les temps historiques (saharien ou libyco-berbère ou touareg ancien) jusqu'à nos jours (touareg moderne variant selon les dialectes: H = Hoggar, Gh. = Ghat, D = Adghagh, Y = Ayŵr, W = Iwlləmmədän (Kəl-Dənnəg), N = tänəsləmt des Igəllad), avec une colonne finale pour les caractères particuliers qui servent parfois à transcrire l'arabe (ar.)[102].

a) Il faut faire cette observation préliminaire que la valeur des caractères de l'alphabet libyque occidental (lib.W) n'est pas connue. Nous les avons rangés simplement à côté des signes libyques orientaux (lib.E) les plus similaires de forme, ou à défaut de cela à côté des signes modernes les plus indiqués.

Hors de la colonne lib.W les signes dont la valeur n'est pas établie avec certitude sont marqués d'un point d'interrogation.

b) Tous les caractères sont orientés comme ils le seraient dans une écriture horizontale allant de droite à gauche. Pour la transcription de l'arabe ce serait le seul sens permis. Les inscriptions antiques manifestement rédigées dans l'alphabet libyque occidental sont, d'après nos connaissances, toutes orientées en lignes verticales allant de bas en haut.

Dans la colonne lib.E les signes qui n'ont été relevés que dans des lignes verticales sont marqués d'un astérisque.

Pour tous les alphabets du touareg méridional moderne, l'orientation n'a pas été établie jusqu'ici avec un degré satisfaisant de certitude.

c) Dans la colonne sahar. l'astérisque marque que deux ou trois signes forment ensemble un seul caractère.

d) En bas du tableau nous donnons les signes relevés pour la séparation des mots (sép.), pour l'indication de la place d'une lettre non tracée (abr.) et pour l'indication des voyelles (voy.).

(1) Au Hoggar on nous a donné le signe séparateur ⊂, à l'intérieur duquel s'écrivait la dernière lettre de chaque mot phonétique.

(2) Le signe vocalique a des fonctions quelque peu différentes (v. A.3.c).

e) Les caractères du tableau ne sont que des formes stylisées. Les variantes accidentelles n'ont pas été données.

102) Les variantes dialectales modernes sont établies d'après les ouvrages suivants: CF Essai (H), J. Nicolaisen: Ecology and Culture, p. 11 (H, Y), Nehlil, Le dialecte de Ghât (Gh.), AB op. cit. note 100 (D), P. de Coninck et Lionel Galand: Un essai des Kel-Antessar pour améliorer l'écriture touarègue (N), Lionel Galand: Une enquête sur l'écriture touarègue (N). En outre des renseignements personnels, surtout portant sur le Niger et surtout provenant de récentes publications du Service d'Alphabétisation du Niger.

2) Caractères libyques selon la valeur.

val= eur	lib. E	lib. W	sahar.	H	Gh.	D	Y	W	N	ar.
b	⊙	⊙⦶	⊙⊡	⦶⊖◫⊟	⦶	◫	⦶	⦶⊖⊘	⊟	⦶⊖◫⊟
d	Π	Π	[ ]?*	Π⊔ΛV	Π	V	∍	∃E V?	V	Π⊔ΛV
ḍ			[ ]?*	∃	∃	∃	∍?	∃?	∃	∃
f	X ⋊*	⋊								
f		Ħ	H	Ħ][	][	I	Ħ	][ĦH	I	H I
g	⌐	⌐	ᛗ1* ΛV*	X⧖⋊ɣ	·T·	·T·	.⊥.	·T· .⊥.	:I:	
ġ		·÷· ·⊢	÷ ·|·	·T· .⊥.	I	·:·			:I:	
h	≡ ⦀*	≡	⦀	⁞	⁞	⁞	⁞	⁞	⁞	⁞
h	Y??									
ḫ				∷	∷	∷	∷	⁚? •••		·∷
k	⇐	⇐	↿↾ ↿‖	·:	·:	·:	·:	·:	·: ⁖?	·:
l	‖	‖	=	‖	‖	‖	‖	‖	H	‖
m	⊐ ⊃	⊐⊐>	⊔ ɞ	⊐	⊐	⊐	⊃	⊐	⊐	⊐
n	| —*	|	—	|	|	|	|	|	|	|
ñ		ǂ ∔		ǂ						
ṅ								!	⊥?	
q	÷?	÷	ɣ ∞	•••	•••	•••	⁝	∷	∷	•••
ɣ	÷?	÷	⦀ ≡	⁝	⁝	⁝	⁙	⁝	:⁙:	⁝
r	○	○□	○□	○□	○	○	○	○	○	○□
s	⧗	⧗⋊∞								
s	⊂	⊂	ɞ	⊙⊡	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙⊡
s		ǂ	Ħ ʓ ʒ							
š	ʒ	ʒ ⌒	ΛΛW*	⧖⊐ɞɷ	Ͽ	8	ɔ	Ͽ ʓ ⧖		⊐⊓ Ͽ
š	∃*	∃>								

val= eur	lib. E	lib. W	sahar.	H	Gh.	D	Y	W	N	ar.
s̤	⊢	⊢	ɣ ϱ		∃					
s̤			OO?*							◎
t	+ ×*	×	+×	+	+	+	+	+	+	+
ti	ⴹ*									
tʸ:č					ɞ		⊣			
ṭ	≻		≻	ⴺ	∃	∃?		+	⋕ ∃	⊞
ṭ	≡*	∃E								
w	=	=	‖	:	:	:	:	:	:	:
y	Ƨ	ƧSꟿ	ƧS∿	ʔʖƧ				ɣ≺	ʌ	ʔʖƧ
y				ʒ	ƹ	ʒ	ɛ	ƹʒɛʒ		ʒ
z	— |*	—						1ʃ ⌉		
z			Ш	Ж ⵣ	⋕	ⵅ	ⵣ		Ж	Ж ⵣ
ž				ⵋ ⵅ			⋕	⋕	1	
ž	Ⲏ			HIX	I	ⵣ		I		Y
ẓ	ᗰ	ᗰ	ᗰ Ш							
ẓ		⋕		⋕	ⵣ	⋕	ⵣ?	ⵣ	ⵥ	⋕
ð										ⴹ
þ			ⵋ?							ⵋ?
ḥ										∷
'										
ε										
sép.	. |*		.	C						
abr.	.	.								
voy.			|	. (ʒ:)	. (ʒ:)	. (ʒ:)	.	.?	.	.

a) La valeur de ÷ lib. n'était peut-être pas q mais y.

b) Il est assez improbable que le P. de Foucauld ait voulu dire que le sahar. possédait un þ. Il s'est plutôt trompé de colonne en voulant attribuer ⵋ à la transcription de þ arabe.

c) D'après le tableau de CF (rectifié par André Basset) le sahar. n'aurait pas de ḏ, mais seulement un ṯ, ce qui est à accepter avec réserves.

d) Nous avons provisoirement dégagé le signe ⊥ (N) des données de Coninck. En effet il paraît étrange qu'il s'agisse d'un n avec le diacritique moderne pour i en dessous, car la voyelle qui suit est a et il n'est pas question dans ce dialecte d'un ñ palatal, ce qui pourrait expliquer l'emploi de deux signes vocaliques i, a, mais d'un ṅ vélaire.

e) En touareg moderne, de deux n qui se suivent immédiatement, le dernier est déplacé un peu en dessous de la ligne: ˌˡ pour éviter la confusion avec l: ‖. De même ln s'écrit: ˌ‖ pour éviter la confusion avec nl: ‖ˌ. On prend normalement le soin de donner à un tel n une position oblique: ⟋‖, ⟋‖.

f) Le signe ⁝ (N) pour g paraît être une ligature (de n-k) réinterprétée.

g) A Ghat trois signes ont une double valeur: ɞ = š et tʸ:č; I = ž et ǧ:ğ; ∃ = ḏ et ṭ.

h) D'après Hanoteau le caractère pour ṣ arabe est ▭ ou ∃[103]).

3) Caractères libyques de valeur variable.

Certains caractères de l'alphabet libyque paraissent avoir changé de valeur au cours du temps. Souvent il est sans doute question d'un changement réel, parfois cependant on a probablement affaire à des phénomènes demandant une explication différente. En voici la liste:

a) ⊙ lib./sahar. b, T s. Il est probable que ⊙ = b soit identique à ⦶ = b (cf. A. 1.j) tandis que ⊙ = s représente la transformation d'un autre signe (ⴹ, C, ⵌ?).

b) ∃ ᗰ lib. š/z, H d, Gh. d/t/s, N, D d/t, Y, W d/d. Probablement 2 signes primitivement différents.

c) ⴹ Ш lib. ti, sahar. ẓ. Probablement 2 signes primitivement différents.

d) ⊓ ⊔ d/m. Sans doute 2 signes primitivement différents.

e) X ⋈ lib. f, sahar. q/ṣ, H g (cf. § h).

f) ⊢⊣ lib. ž, sahar./W/ar. f (cf. § g).

g) I D, N/ar. f, H, Gh., W ž (Gh. aussi ǧ:ğ). Il semble qu'au cours des temps les 2 signes aux §§ f et g aient été remplacés l'un par l'autre.

h) ·|· H ǧ, Gh., D, Y, W g. Ce signe avait peut-être primitivement la valeur g. Lors de la palatalisation de g > ǧ, ·|· a changé de valeur en H, tandis que les dia=

103) Essai de grammaire de la langue tamachek', p. 4.

lectes mér. qui connaissent la palatalisation de g, ont créé de nouveaux signes pour celui-ci. Au H g dur a reçu le nouveau signe ⵅ.

j) ÷ lib. q/ɣ?, sahar. ǧ. Peut-être primitivement 2 signes différents (cp. T ·|· avec …⁝).

k) … ⁝ T q et Y ɣ resp. Probablement même signe différencié.

l) ⴳ ⋈ lib. s, D š. Probablement même signe. Peut-être forme primitive de ⵛ ⵗ etc.

m) ⊔ sahar. m, H d. Probablement confusion de 2 signes primitivement diff.

n) ≡ ||| lib. h, sahar. ɣ.

o) ‖ partout l sauf sahar. w. Confusion avec le suivant.

p) = lib. w, sahar. l. Confusion avec le précédent.

q) ⊢ ⊥ lib. ṣ, Y tʸ, N ṅ? (cp. ligature pour nt).

r) ⤚ ⵖ lib./sahar. ṭ, ar. ž.

s) ⧺ lib. W ?, H, D, ẓ, Gh. z, Y, W ž, N ṭ.

t) ⵅ ⤙ H, Y, N z, D ž, Gh., Y, W ẓ, ar. þ.

u) ⵥ ⵣ ⵣ H, Gh., W ž, D z.

(s–u : Confusion de trois signes différents.)

v) ⴺ H ṭ, ar. ð.

w) ⟩⟨ lib. š, sahar. s, T ɣ. Probablement signe primitif pour š. Confondu en touareg moderne avec (la forme cursive de?) ⋛ = ɣ, qui coexiste avec celui-ci en H et N.

x) ⌐— W z, N ž, lib. g. Probablement 2 signes primitivement différents.

y) | partout n sauf sahar. = voy. et lib. vertical = z.

z) — lib. vertical et sahar. = n, lib. horizontal = z. Autrement dit en lib. antique | = n était toujours vertical, — = z toujours horizontal, que la ligne soit verticalement ou horizontalement orientée. D'où probablement l'inversion en sahar. par rapport au T moderne.

aa) |||| ≡ lib. ṯ, sahar. h.

bb) ⊃⊂ lib. m/s. Sans doute primitivement différents (cf. § a).

cc) ⵛ Gh. š/tʸ:č. Sans doute primitivement = š.

dd) ⌶ Gh. ž/ǧ:ǧ. Sans doute primitivement = ž.

4) Ligatures.

Pour le touareg moderne on a relevé des ligatures à t final ou à n initial dont voici la liste (cf. A.3.b):

- bt > +ⴲ ⊞
- dt > ⴺ
- ft > ⵀ
- gt > +⋈
- ǧt > ⵜ
- lt > ⵍ ⵅ
- mt > ⊐ ⊐ ⴺ
- nt > + ⊤ < nt
- rt > ⊕ ⊞ +O +□
- st > +⊙ +⊡ ⊕
- št > +ⵛ +ⵛ +ⵛ
- ẓt > ⧺ +⧺
- nb > ⵎ
- nd > ⵖ ⵠ ⊔ ⊓
- nḍ > ⴺ
- ng > ⵅ ⵅ
- nǧ > ⵖ
- nk > ·|· ⁝|⁝
- nɣ > ·|·

C. Parenté berbère-libyque.

Puisque le touareg ancien et moderne et le libyque antique s'écrivent avec un alphabet fondamentalement un, on s'est évidemment demandé de bonne heure si la langue des inscriptions libyques pourrait n'être qu'un stade antérieur du berbère moderne. Il y a en effet des chances pour qu'il en soit ainsi, et comme nous écrivons une grammaire historique, nous avons cru bon de faire état à cette place des maigres données qui nous amènent à une telle affirmation[104]).

Il s'agit surtout de mots dont le sens a pu être déterminé à l'aide des rares inscriptions bilingues. En dehors de celles-ci, on le sait bien, nous tâtonnons presque dans l'obscurité, pouvant faire quelques réflexions utiles sur certains mots extrêmement fréquents et sur certains traits morphologiques intéressants communs à un nombre considérable de noms propres.

Les ressemblances dans le vocabulaire nomino-verbal sont en réalité trop peu nombreuses pour pouvoir être décisives. Elles peuvent être accidentelles ou dues à l'emprunt. Ce sont les ressemblances dans les mots outils et les morphèmes qui sont de la majeure conséquence. Et parmi elles la pièce maîtresse est constituée par la double présence des prépositions n („de") et d („avec, et"), un trait inconnu à n'importe quelle autre langue que le berbère et le tchado-chamitique (haoussa), associé de l'existence de w „fils" (T ăw, u).

1) Mots ayant un pendant berbère.

gld „roi" (RIL 2; cp. berb. agəllid „roi" < *ē-gallīd ou *ā-gillīd).

ṣkn „ils construisirent" (RIL 2/6; cp. H: əsku „mettre dans la tombe", Gh.: äṣk „construire" - H: azv̈kka/iẓəkwân „tombe", Gh.: taṣək[k]awt/čiṣək[k]awin „construction" √ẓkh, Ghad. tazäqqa „mur").

w + NP „fils de ..." (RIL 2; cp. T: ăw, u).

wlt + NP „fille de ..." (RIL 211, 1082; cp. T: wəl[ə]t).

zlh „fer" (RIL 1/7; h désinence?; cp. BN uzzal = T: taẓûli/tiẓûlawîn „fer"; T < *tā-ẓuhl-ay (FF.III) ou tā-ẓūluy-ay?? (FF.VI)).

šqrh „bois" (RIL 1/6; h désinence?; cp. T: esv̈ɣir < *ē-saɣīr = kab. asɣar „bois").

gldmṣk „chef de cinquante" (lit. „chef maçon"? c.-à-d. composé de gld + mṣk adj.vb. de ṣk, cp. ṣkn; RIL 2/10).

mṣṣkw „architecte"? (adj.vb. d'un causatif de ṣk „qui fait construire"? RIL 2/9).

d préposition „et (avec?)" (cp. T: əd „avec, et", RIL 2/8 etc.).

n préposition, marque du complément de nom „de" (cp. T: ən „de"; RIL 1/1-6-7).

104) Principaux ouvrages à consulter: J. G. Février: Que savons-nous du libyque? (Revue Africaine, C, 1959, pp. 263-273) et O. Rössler: Die Sprache Numidiens, Sybaris. Festschrift Hans Krahe (1958), pp. 94-120 avec reconstitution très impressionnante de plusieurs séries morphologiques.

s préposition (conjonction?) „lorsque?" (RIL 2/7; cp. T: əs „dans (temp.)", as „lorsque").

ysh „il arriva (sc. au pouvoir)"? (RIL 2/7; cp. T: yusa < *yuhsah „il arriva"; le rapprochement des 2 derniers mots dépend de l'interprétation incertaine du passage sysh).

s (ns?) pron.suff. „son"? (RIL 1/5 et p.XVI; cp. T: əs, ənnäs „son").

En outre l'existence des pronoms suffixes sn (pl. de s) et t, pl. tn est très possible.

2) Mots sans pendant berbère.

nbṭn „fondeurs (de fer), c.-à-d. forgerons?" nom m.pl. (RIL 1/7; cp. T: enäḍ/inäḍän, N enhäḍ/inhäḍän „forgeron"??).

nbbn „artisans (en bois)?" nom m.pl. (RIL 1/6).

ksln „ornemanistes?" nom m.pl. (RIL 1/5).

bn „maison; tombe; famille; épouse?" (cp. RIL p.XVI bn et bns („sa ...?"; probablement à identifier dans bnyfš? „temple" (RIL 2/6), dbnmzbkh „et ?", dbnrkmn „et ?" (RIL 3/1-2). (Cp. T: ehän < *ē-hanah „tente, famille" et mér. hänn „épouse"??)[105]).

bnyfš „temple" (RIL 2/6; cp. bn, c.-à-d. „maison de ...").

mwsn „chef de centurie" (RIL 2/8).

gldgyml „esp. de tître" (RIL 2/10 et 10/8 etc.; composé de gld + gyml „chef ...", cp. § 1 gldmṣk).

gẓb „esp. de tître" (RIL 2/9).

ṭnyn „ils furent préposés, surveillèrent"? verbe 3.m.pl. (RIL 2/11).

dṭny „il surveilla, fut préposé"? 3.m.sg. (précédé de particule d (conj. „et, tandis que"? cp. T: ad; RIL 3/12).

sbsndh sgdti „en l'an dix"? (RIL 2/7; si l'interprétation de sysh (v. § 1) est juste, ce passage qui le précède doit avoir le sens indiqué; il contient peut-être la préposition s (v. § 1) et probablement les désinences h et ti (v. § 4).

bẓn verbe 3.m.pl. „ils ...?" (RIL 3/1).

3) Morphèmes ayant un pendant berbère.

-n désinence du pl. masculin des noms et des verbes (RIL 1/5-6-7 et 2/6).

S- préfixe du causatif, assimilé en ṣ (dans mṣṣkw cf. § 1).

M- préfixe des adjectifs verbaux (cp. § 1, mṣṣkw et gldmṣk).

M/N- préfixe de nom en général (probable à cause du nombre imposant de noms pro-

105) J. G. Février op.cit., p. 268 (cf. note 104) semble préférer prendre ce mot pour un simple emprunt au punique (')bn „pierre; stèle funéraire".

pres à nasale initiale; noter qu'on a n par dissimilation avec une radicale labiale comme en berbère moderne (v. I.C.2.b(6) et RIL p.XIX-XX).

y- préfixe de la 3.m.sg. des verbes (cp. § 1 ysh; probable à cause d'un grand nombre de noms propres à y- initial, formation connue en touareg; v. RIL p.XVIII).

t- préfixe de la 3.f.sg. des verbes (probable à cause d'un nombre non négligeable de noms propres à t- initial, formation connue en touareg; v. RIL p. XXII).

t-..-t affixes des noms féminins (possible à cause d'un nombre non négligeable de de noms propres à t initial et final - ce qui présuppose l'existence des préfixes d'état de la langue moderne; v. RIL p.XXII).

4) Morphèmes sans pendant berbère.

-ti suffixe de nom (démonstratif?) (paraît être la marque suffixée de l'apposition; v. RIL 3/4-5 et 10/3-4-5 etc.)[106]).

-h suffixe de nom (démonstratif? cp. berb. -a „ce" ??; v. RIL 2/8 et 10/3-4-5 etc.)

5) Système phonologique du libyque.

a) Une confrontation des systèmes phonologiques des langues punique[107]) et libyque donne lieu aux observations suivantes:

(1) Le punique distingait les 4 laryngales ʼ, h, ε, ḥ à une époque ancienne, mais au temps des premières inscriptions libyques la série s'était déjà réduite à ʼ, h, sinon à un zéro complet. Le fait que dans les transcriptions de noms libyques ce soit surtout le signe pour h qui soit choisi pour rendre la laryngale libyque, ne garantit dont pas absolument que celle-ci était h.

(2) Le punique avait les sifflantes et chuintantes sourdes s, ṣ, š, mais seulement la sonore z. Le fait que dans les transcriptions de noms libyques z corresponde à 3 signes libyques différents suggère que le libyque possédait également une série sonore complète z, ẓ, ž.

(3) L'emploi de p punique pour transcrire f libyque (confirmé par des bilingues latino-libyques) s'explique probablement par le fait que les occlusives puniques avaient des variantes spirantes.

(4) Si le libyque avait les sons γ et ḍ, le punique n'a pas su les rendre, sauf par des approximations comme q d'une part, d, ṭ de l'autre. Il en est de même pour ḫ (q, h?) et pour d'éventuels gg^w et gg^y (ggw, ggy?).

106) Cp. ibid., p. 271.

107) Cf. J. Friedrich: Phönizisch-Punische Grammatik, Analecta Orientalia 32 (Rome 1951), et J.G. Février op.cit. note 104.

b) Le système phonologique libyque comme il se présente à nous par l'analyse des inscriptions bilingues, n'est pas incompatible avec le système protoberbère établi par nous (I.F.1.b). En effet il est facile d'envisager une époque avant l'aboutissement du passage ww > gg^w. Le fait le plus déconcertant du libyque est sans doute qu'on y constate l'existence apparente de chuintantes š et ž.